

NOUVEAU COUP BAS DE L'ETAT

La Justice annexée par le gouvernement

Le 5 décembre 2016, la cour de cassation
est passée sous contrôle du gouvernement

COMMENT RESTAURER L'ETAT DE DROIT POUR DES CITOYENS SOUVERAINS ?

Article 16 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen

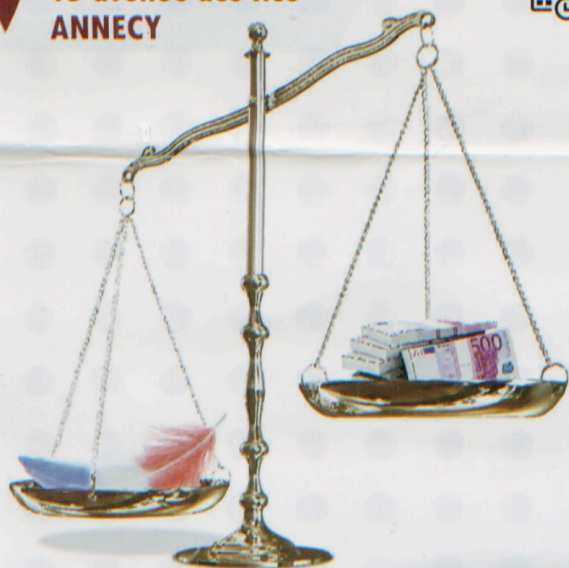
“ Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée
ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution. ”

 Salle Yvette Martinet,
15 avenue des Iles
ANNECY



Dimanche 22 janvier de 10 à 18h

TABLE RONDE
DEBAT PUBLIC



avec

Thierry BECOURT

Président de l'ONG Freedom of consciousness

Sylvain BARON

Blogueur militant

WILFRIED PARIS

Avocat

Colonel Régis CHAMAGNE

Colonel E.R. de l'Armée de l'Air

Eric FIORILE

fondateur du Conseil National de Transition de France

Programme

10-13h : Exposés du coup d'état juridique du 5 décembre abolissant la constitution française
et instaurant une dictature.

13-14h : Buffet.

14-18h : Exposés des diverses solutions pour rétablir le droit en France, débat public.

Tarif : 8€ (Tarif réduit : chômeurs, étudiants, handicapés : 5€) + **Buffet (facultatif) : 5€**

 ne pas jeter sur la voie publique